

MES DÉMARCHES

Installation d'un conduit de cheminée/poêle

Les pièces à fournir en complément du Cerfa Déclaration Préalable :

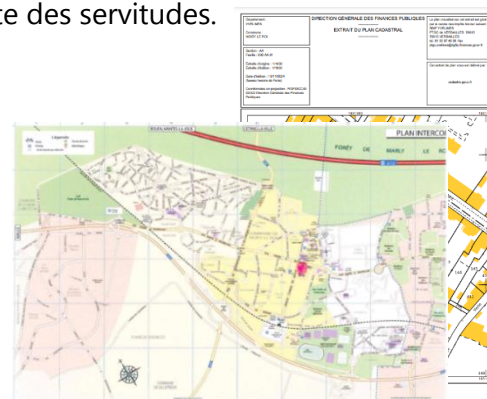
DP1 Le plan de situation

Le plan de situation du terrain permet de connaître la situation du terrain à l'intérieur de la commune afin de savoir quelles règles d'urbanisme s'appliquent dans la zone où est situé le projet. Il permet également de savoir s'il existe des servitudes.

Il doit comporter :

- L'orientation (direction du Nord) ;
- L'indication de l'échelle ;
- L'emplacement du terrain.

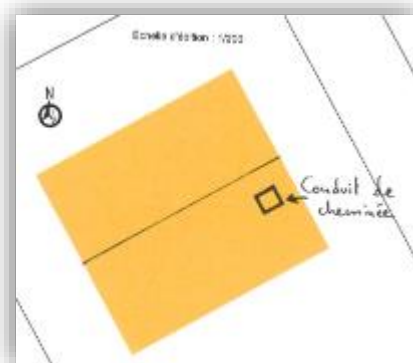
Vous pouvez vous le procurer sur cadastre.gouv.fr, ou sur le site de Noisy-le-Roi dans : Mes Démarches – Urbanisme – Cadastre et Plan.



DP2 Un plan de masse

Faire figurer l'emplacement de l'habitation accueillant la cheminée/le poêle.

Vous pouvez utiliser comme support un plan du cadastre pour réaliser le plan de masse de votre projet.



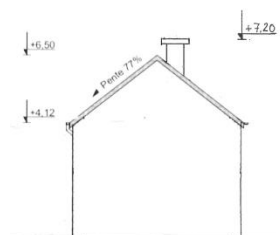
DP3 Un plan de coupe

Préciser l'implantation du conduit de cheminée/poêle.

ETAT ACTUEL
Façade Ouest

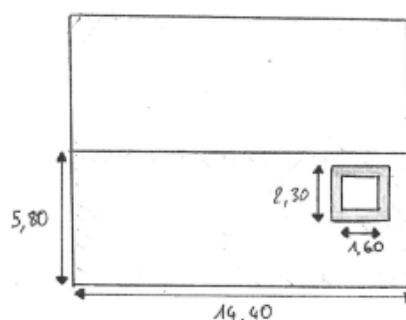


ETAT FUTUR
Façade Ouest



DP4 Un plan de toiture

Ce plan doit présenter l'état projeté, cotés en trois dimensions.



DP6 Un document graphique d'insertion

Ce photomontage permet d'apprécier l'insertion du projet de cheminée/poêle dans son environnement à produire depuis l'espace public.



DP7 Une photographie dans l'environnement proche

Elle permet de situer le terrain dans l'environnement proche avec les constructions avoisinantes.

Faire figurer l'endroit à partir duquel les photos jointes ont été prises et l'angle de prise de vue à reporter sur le plan masse et le plan de situation.



DP8 : Une photographie dans le paysage lointain

Elle permet de situer le terrain dans le paysage lointain à l'échelle de la rue.

Faire figurer l'endroit à partir duquel les photos jointes ont été prises et l'angle de prise de vue à reporter sur le plan masse et le plan de situation.



DP11 Une notice

Elle décrit l'ensemble des matériaux utilisés, l'aspect de la cheminée/le poêle ainsi que les modalités de mise en œuvre et d'exécution du chantier.

Attention, les illustrations de ce document sont données à titre d'exemples. Selon les particularités de votre projet, il pourra vous être demandé des compléments d'informations.

*Le délai d'instruction est porté à **2 mois** lorsque le dossier est déposé **complet**.*